

seules règles de la police méritoit un châ-
timent exemplaire. On ne peut s'empêcher
de sentir la justesse de l'observation du
C. d'Albon sur la conduite excessivement
modérée de la cour de Rome. „ Elle re-
„ cule à pas de géant, tandis que son in-
„ térêt lui conseille, le devoir même lui
„ ordonne de se roidir contre les obstacles,
„ & d'avancer. „

A la fin du volume on trouve la réfuta-
tion d'un autre ouvrage, écrit dans les mê-
mes principes que l'*Instruction pastorale*. Un
M. Tamburini, banni de l'état de Venise
pour sa doctrine hétérodoxe, réfugié & ac-
cueilli à Pavie, avoit défendu le systême de
l'évêque de Pistoie qui changeoit les curés
en évêques, systême en quelque sorte réa-
lisé dans la farce incroyable qu'ont donnée
en 1786, les curés du diocèse de Pistoie,
assemblés par l'évêque, pour démolir s'il
étoit possible l'antique édifice de l'église ca-
tholique, sous prétexte de le réduire à sa
première simplicité. Les loix de l'église uni-
verselle, les décisions des souverains, les
décrets des conciles généraux, l'état de la
discipline reçue dans tout le monde catho-
lique, rien de tout cela ne les a arrêtés. Ils
n'ont pas craint de défaire, dans l'espace
de quelques jours, ce que les Peres & les
pasteurs des nations chrétiennes avoient la-
borieusement établi durant des siècles *. Le
scandale d'une telle entreprise fut d'autant
plus grand, que quand ils se feroient bornés
à faire des réglemens salutaires & raisonna-
bles, leur autorité eût été totalement incom-
pétente, & leur étonnante entreprise n'eût
pu échapper au reproche de témérité & de

* Observ.
importantes sur la
secte qui
enlante ces inno-
vations,
1 Oct.
1788. P.
171 &
suisv.